

## ↓ Cérémonie du souvenir

Pour ce 11 novembre 2009, après le traditionnel dépôt de gerbe, les noms des enfants d'Arbourse morts pour la France ont été égrenés pour que le souvenir de leur sacrifice subsiste. Après une minute de silence, Monsieur le Maire a prononcé une allocution pour rappeler qu'aujourd'hui, la mémoire de ces événements tragiques, comme le désir de paix constituent les fondements d'un rapprochement franco-allemand durable dans une Europe qui se construit. Une dizaine de personnes avaient fait le déplacement et étaient invitées à partager au terme de la cérémonie un pot offert dans la salle des fêtes. Nous avons apprécié que le drapeau ait été, enfin, remis en état pour cette occasion.



## ↓ Assises organisées par la préfecture

Dans le contexte de réforme des collectivités territoriales et des prochaines élections régionales, le gouvernement a demandé aux préfectures d'organiser une consultation écrite des principaux acteurs du territoire. Ces derniers devaient rendre leur copie pour le lundi 16 novembre, soit avant l'organisation d'une table ronde le 24 novembre prochain. L'objectif ? Etablir un diagnostic et faire ressortir des propositions d'action afin de mieux accompagner notre développement. La synthèse sera transmise au préfet de région puis servira avec les autres projets de région à alimenter un colloque national qui aura lieu en janvier 2010. Un bilan sera ainsi dressé et des plans d'action proposés sur des thèmes aussi sensibles que le développement des activités économiques, la valorisation des atouts des territoires ruraux, cohésion territoriale entre territoires ruraux et espaces urbains. Un débat très ambitieux, mais l'efficacité pourra-t-elle être au rendez vous dans des délais aussi courts ?

## ↓ Augmentation des impôts locaux

Comme chaque année en novembre, les avis d'imposition relatifs à la taxe d'habitation sont arrivés dans nos boîtes à lettres. Ce n'est pas une surprise, par contre l'augmentation que tout le monde aura pu constater en est une. En effet la part départementale, la part intercommunale, et même, malgré les promesses, la part communale tout a évolué à la hausse (12,26% pour la première, 2,74% pour la seconde, et 2,33% pour la troisième). Et, qu'en sera-t-il après la suppression de la taxe professionnelle et la réforme territoriale annoncée ?

## ↓ Réforme territoriale

Cette réforme constitue un profond bouleversement qui irrite une très grande majorité d'élus de tous bords. Les points de blocage sont multiples. Outre la suppression de la taxe professionnelle, déjà adoptée par l'assemblée nationale dans le cadre du vote du projet de loi de finances 2010, il est prévu, notamment, que les conseillers territoriaux devant remplacer les conseillers généraux et régionaux seraient élus par un mode d'élection à un tour (mesure jugée souvent comme un recul de la démocratie), que l'élection directe serait le lot des représentants intercommunaux, tout cela dans le but de rationaliser les organisations locales et de favoriser l'émergence de nouvelles métropoles. Et vous, que pensez vous de cette réforme qui fait grand bruit ? Vous pouvez nous envoyer vos commentaires et réactions par courrier (arbourse-info, le bourg, 58350 Arbourse) ou par mail (arbourse-flashinfo@orange.fr). Votre avis nous intéresse.

## ↓ Prémery, un nouveau commandant de brigade

Depuis le mois de septembre 2009, le maréchal des logis-chef BARLET a pris le relais de l'adjudant GREAULT au commandement de la brigade de Prémery.

## ↓ Collectivités locales / les secrétaires en formation internet

L'environnement internet devient incontournable dans le quotidien des collectivités locales. Le service technologies de l'information et de la communication du SIEEEN propose dans cette perspective des stages de formation au personnel des collectivités. Des stages ont déjà eu lieu à la cyber-base de notre communauté de communes située au collège Achille Millien. Les objectifs de ces formations sont notamment l'amélioration de la communication entre collectivités et intercommunalités et préparation à la dématérialisation de l'ensemble des démarches administratives.

## ↓ Droit de réponse

A la suite du Conseil municipal du 12 septembre dernier, Jean Claude KUNTZMANN, conseiller municipal souhaite répondre au compte rendu qui en a été fait :

*« Ayant été nommément mis en cause par le secrétaire de séance dans son compte rendu du dernier conseil, je réfute le fait d'avoir, selon ses écrits, entamé une polémique avec le second adjoint en faisant abstraction de la clôture de séance. De fait, c'est ce dernier qui m'a interpellé en me disant que nous étions de mauvaise foi. Je lui ai alors répondu que la mauvaise foi, c'était plutôt de leur côté qu'il fallait la chercher puisque l'accès aux bâtiments communaux comme l'atelier nous est refusé, puisque les éléments comptables concernant la gestion communale et les documents concernant notamment la gestion du gîte pèlerins ne nous sont pas communiqués, et cela malgré des engagements pris précédemment par Monsieur le Maire. Ma discussion avec le second adjoint s'est arrêtée là. Mais je me pose la question : en quoi le fait de vouloir examiner des registres et des comptes, y compris des comptes concernant le précédent mandat, pourrait-il être assimilé par le second adjoint à de la mauvaise foi ? »*

## ↓ Le bois énergie



Le bois, à la fois matériau et source d'énergie renouvelable est une des richesses de la Bourgogne qui possède près d'1 million d'hectares boisés, soit près d'un tiers de sa surface. La consommation annuelle de bûches, de 1 million de tonnes a baissé de moitié entre 1992 et 2006 au profit de produits diversifiés comme les plaquettes et les granulés mieux adaptés à l'alimentation des chaudières modernes. Mais la bûche reste encore la forme la plus répandue. Les gisements de bois-énergie sont importants et assurés par l'exploitation forestière, les bois hors forêt (haies, bordures de route, parcs...), les déchets de l'industrie (scieries, connexes...), les bois de rebus (palette...) etc.

En termes de gaz à effet de serre, le chauffage au bois permet de diviser les émissions de CO<sub>2</sub> par 12 par rapport au fioul et par 6 par rapport au gaz. Le bois a un bilan carbone neutre. En effet, durant sa croissance, l'arbre absorbe la même quantité de CO<sub>2</sub> que celle qu'il rejettera durant sa combustion. Compte tenu de l'intérêt que présente le bois par rapport au fioul, il paraît logique de substituer une partie de ces énergies fossiles par le bois-énergie, dans la mesure, évidemment, où le volume total de bois prélevé ne dépasse pas l'accroissement naturel de la forêt. C'est la condition évidente pour préserver les ressources.

Pour notre commune, la forêt est notre principale richesse. N'y aurait-il pas, dans une perspective de développement durable, une réflexion à mener sur la valorisation des déchets et rebus de notre exploitation forestière ?

## ↓ Biomasse : carburant pour produire de l'électricité

La biomasse permet de produire de l'électricité à partir notamment des déchets de l'industrie du bois. Elle participe donc à la lutte contre le réchauffement climatique et peut permettre d'optimiser la valorisation des exploitations forestières. Même si actuellement la législation française ne favorise pas la production d'électricité par la biomasse, c'est une réflexion d'avenir car la ressource est importante. La forêt française s'accroît de 4% par an, la France est le 4ème exportateur mondial de bois et le premier producteur européen de bois-énergie.

Dans cet esprit, la ville de Prémery a déposé, auprès de la Commission de régulation de l'énergie, un projet d'une centrale de cogénération produisant de l'électricité à partir de la biomasse, elle est en concurrence avec deux autres projets nivernais. Les décisions concernant ces projets devraient être connues au début de l'année prochaine.

## ↓ Randonnées en forêt : même en période de chasse ?

Dans un précédent numéro, nous vous avons informés de la possibilité qui nous était offerte par l'ONF de bénéficier d'une demi-journée de découverte commentée de la forêt. Malheureusement, pour les promeneurs, aucune date n'a finalement été arrêtée et cette sortie intéressante n'a pu avoir lieu. Malgré l'ouverture de la chasse nous espérons que cette demi-journée sera programmée sans tarder, d'autant que lors du dernier conseil communautaire du 3 novembre 2009, l'office du tourisme a demandé à ce qu'il soit possible de faire des randonnées les jours de chasse. Les sociétés de chasse, y compris sur Arbourse, devraient communiquer les jours et les emplacements réservés.

## ↓ Bois / morosité de la filière

Cet automne, la traditionnelle grande vente de bois organisée par l'ONF, s'est déroulée comme chaque année, salle des Eduens à Nevers. Les lots mis en vente se composaient essentiellement de chêne de qualité supérieure dont 16 000 m<sup>3</sup> provenaient de forêts domaniales et 13 000 m<sup>3</sup> de forêts communales. Le chiffre d'affaires réalisé s'est élevé à plus d'1 million d'euros mais avec un taux d'invendus de 50% très nettement supérieure à celui des années précédentes. Pourtant dans ce contexte morose dénoncé par les acteurs de la filière bois, et alors que nos propres coupes communales n'ont pas eu beaucoup de succès avec 60% d'invendus, le conseil municipal du 12 septembre 2009, s'est prononcé majoritairement pour un nouveau martelage, celui de la parcelle 31. Trois conseillers se sont cependant abstenus estimant ne pas pouvoir voter valablement par manque d'information. Mais en tout état de cause, étant donné le marasme du marché, était-ce vraiment le moment de mettre à l'ordre du jour un vote pour un nouveau martelage de parcelle ?



En ce qui concerne la vente de cette même parcelle, vente mentionnée sur le compte rendu du Conseil Municipal du 12 septembre 2009 établi par la commune, nous tenons à souligner que ce sujet n'a pas été abordé et n'a fait l'objet d'aucun vote.

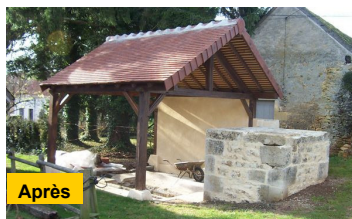
## ↓ Affouage

Bien que le dernier conseil municipal ait eu lieu le 12 septembre 2009, la question de l'affouage n'a pas été mise à l'ordre du jour. C'est donc par voie d'affichage que quelques jours plus tard, il a été porté à la connaissance des habitants, que les inscriptions seraient reçues en mairie du jeudi 24 septembre au jeudi 12 octobre inclus, après acquittement d'un droit de 15 €. Quant au tirage des lots, il a eu lieu le 12 novembre dernier et ce jour-là, dès 14h45, il ne restait déjà plus que 6 ou 7 lots. Il fallait faire vite.



## ↓ L'Hôpital prioritaire cette année

L'Hôpital a bénéficié cette année d'aménagements importants, notamment la réfection totale de la voie n° 4 (photo ci-contre) par l'entreprise Colas et la remise en état par les agents communaux du petit lavoir (photos ci-dessous). Ces aménagements sont appréciables, et en ce qui concerne le



petit lavoir tout à fait nécessaires. Par contre, nous ne pouvons que déplorer que ces travaux aient été décidés sans aucune consultation du

conseil municipal. Pourquoi ces choix ? Pourquoi la voie n° 4 ? En quoi celle-ci était-elle prioritaire ? Nous ne pouvons répondre.



Il en est de même pour les bacs à fleurs, les panneaux d'affichage, le remplacement (sans échafaudage) d'ardoises sur le clocher de l'église (photo ci-contre), et pour un grand nombre de choses qui n'ont jamais été abordées lors des 3 conseils municipaux de cette année. Combien cela a-t-il coûté, comment les décisions ont-elles été prises par qui et pourquoi ?

Alors que par ailleurs, des choix arrêtés par le conseil municipal ne sont pas mis en œuvre. Des exemples : l'année dernière le nivellement de la décharge a été voté et non réalisé, en début de cette année il avait été prévu qu'une étude serait faite en vue de l'installation de numéros et de plaques de rues. Rien n'a été fait.

Alors, bien sûr les bacs à fleurs, les panneaux d'affichage, etc, sont des réalisations très attendues, mais pour quelle raison obscure n'ont-elles pas fait l'objet d'une délibération qui aurait pourtant de toute évidence recueilli l'unanimité ?

## ↓ Conteneurs : épilogue

Les conteneurs avec la mise en place du ramassage des ordures ménagères par sacs ont complètement disparus du site de la décharge. Le site ayant été nettoyé, espérons que ce sera la fin des dépôts sauvages qui empoisonnaient notre environnement. Quant au ramassage des ordures par sacs, les échos que nous en avons sont plutôt favorables.



L'adaptation au tri, dans notre commune comme dans le reste du département, semble s'être installée dans nos habitudes. Plus de la moitié des ordures ménagères produites dans la Nièvre sont collectées sélectivement et le volume de déchets valorisés grâce au tri est dans le département de 25 % supérieur à la moyenne nationale. Mais il est certainement possible de faire encore mieux.

## ↓ Volets roulants électriques pour les fenêtres du bâtiment communal



Le choix d'équiper les fenêtres des bâtiments communaux a été arrêté lors du Conseil municipal du 27 juin 2009. Ce choix n'a cependant pas fait l'unanimité. Certes, esthétiquement, le résultat est satisfaisant. Par contre, certains conseillers se posaient la question de la fragilité de cet équipement. En effet, sur la durée les mécanismes peuvent nécessiter de la maintenance et en cas de coupure d'électricité les volets restent bloqués. Inconvénient que ne présentaient évidemment pas les anciennes persiennes en métal. De plus, financièrement, les volets roulants électriques étaient plus onéreux que la remise en état et la pose des

anciens volets. Quoiqu'il en soit, la question ne se pose plus.

## ↓ Tir à vue

Cet été (en août), tout habitant du centre bourg a été susceptible d'entendre tirer à la carabine dans le village et en plein jour. Que chassait-on en plein village, en été ? Un chat. Un pauvre chat qui, par malheur pour lui, passait par là. Le résultat ? cette pauvre bête a reçu des plombs. Blessé, il est allé se réfugier dans les fourrés et parfaitement incapable de se nourrir, affamé, il s'est approché d'une maison où il a été recueilli dans un bien piteux état. Soigné, il a repris, petit à petit, du poil de la bête, mais il boitera toujours. Après le tir aux pigeons sur le toit de l'église l'année dernière, cette année nous avons donc connu le tir à vue sur les chats. Chacun pensera ce qu'il veut de cette histoire, mais en ce qui nous concerne, ce nous regrettons, c'est le non respect récurrent de la réglementation en matière de tir au fusil sur le territoire de notre commune.

## ↓ Dépollution sur le site de Lambiotte

Après la fermeture de l'usine en 2003, le nettoyage du site avait commencé dès l'année suivante. Mais les interventions nécessaires au processus de sécurisation du lieu sont lourdes et ne peuvent être effectuées que sur du long terme. Cet automne, l'Ademe a ainsi procédé à des opérations d'enlèvement de déchets industriels : des transformateurs, des cuves et d'autres objets contenant des produits dangereux ont été évacués pour être retraités et éventuellement valorisés. Toute dépollution constitue un énorme chantier et celui-ci devrait, selon le journal du Centre, coûter 2 M€ Un appel d'offre européen a été lancé par l'Ademe, afin de choisir l'entreprise qui sera chargée d'éliminer, sans doute l'été prochain, les quelques 1760 tonnes de déchets encore présentes. Par contre ce chantier de dépollution n'inclut pas la déconstruction des bâtiments de cette ruine industrielle qui, au fil des ans, devient de plus en plus triste et dangereuse. C'est une réflexion qui reste à mener.

## ↓ Citation

Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous feront blanc ou noir - *La Fontaine* -

## ↓ Agenda

Assises de l'énergie / <a href="http://www.assisesnivernaisesenergies.fr/">www.assisesnivernaisesenergies.fr/</a>		Conseil Général / Nièvre 2021																															
<p><b>21 novembre 2009 - Ferme du Marault à Magny Cours</b>  <b>13h00 Salon professionnel</b>  <b>14h30 Ouverture des Assises</b>  <b>14h45 Les enjeux de la maîtrise de l'énergie</b>  <b>15h00 Les tables rondes*</b> (<i>elles se dérouleront successivement et seront ponctuées de nombreux échanges avec le public</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* L'éco mobilité et les transports / Association AL-TERRE, l'INSERR, l'Agglomération de Nevers...</li> <li>* La maîtrise de l'énergie dans le bâtiment / Région Bourgogne, Nièvre Habitat, DDEA, Chambre de Métiers...</li> <li>* Les énergies renouvelables / l'énergie facteur de développement du territoire / Conseil général, ADEME, un organisme de formation, ...</li> </ul> <p>* Intervenants sous réserve</p> <p><b>17h30 Les enjeux européens de l'énergie</b>  <b>18h00 Clôture</b>  <b>18h30 Cocktail et salon professionnel / Tirage au sort avec remise des prix</b></p>		<p>Le Conseil Général a l'ambition de mettre en œuvre un projet territorial durable et invite les nivernais à venir débattre de leur avenir lors de réunions publiques.</p> <p>Ces réunions auront lieu de <b>9h à 13h</b>  <b>Salle François Mitterand</b>  <b>dans les locaux du Conseil Général de la Nièvre</b>  <b>64 rue de la Préfecture à Nevers;</b></p> <p><b>20 novembre : les enjeux dans le domaine culturel</b>  <b>23 novembre : les enjeux dans le domaine économique</b>  <b>30 novembre : les enjeux environnementaux et d'aménagement du territoire</b>  <b>4 décembre : les enjeux dans le domaine social</b></p>																															
<p><b>Cinéma / novembre mois du film documentaire / entrée libre</b></p> <table border="1"> <tbody> <tr> <td>Vendredi</td> <td>20</td> <td>20 h</td> <td>SAINT BONNOT</td> <td>« <b>Libres sur l'eau</b> » <i>en présence du réalisateur Rémy BATTEAULT</i></td> </tr> <tr> <td>Samedi</td> <td>21</td> <td>21 h</td> <td>PREMERY</td> <td>« <b>sous le nom de Melville</b> » <i>en présence du réalisateur Olivier Bohler</i></td> </tr> <tr> <td colspan="5">Précédé du film de Jean Pierre Melville « <b>l'armée des ombres</b> »</td> </tr> <tr> <td>Mardi</td> <td>24</td> <td>20 h</td> <td>PREMERY</td> <td>« <b>a l'infirmerie</b> » <i>en présence de la réalisatrice Fleur Albert (sous réserve)</i></td> </tr> <tr> <td>Vendredi</td> <td>27</td> <td>20 h</td> <td>MOUSSY</td> <td>« <b>surveillante en prison</b> » <i>D'Hélène Trigueros</i></td> </tr> <tr> <td>Dimanche</td> <td>29</td> <td>17 h</td> <td>OULON</td> <td>« <b>appuyez sur le bouton : au pays des modes d'emploi</b> » <i>de Dominique Garing</i></td> </tr> </tbody> </table>		Vendredi	20	20 h	SAINT BONNOT	« <b>Libres sur l'eau</b> » <i>en présence du réalisateur Rémy BATTEAULT</i>	Samedi	21	21 h	PREMERY	« <b>sous le nom de Melville</b> » <i>en présence du réalisateur Olivier Bohler</i>	Précédé du film de Jean Pierre Melville « <b>l'armée des ombres</b> »					Mardi	24	20 h	PREMERY	« <b>a l'infirmerie</b> » <i>en présence de la réalisatrice Fleur Albert (sous réserve)</i>	Vendredi	27	20 h	MOUSSY	« <b>surveillante en prison</b> » <i>D'Hélène Trigueros</i>	Dimanche	29	17 h	OULON	« <b>appuyez sur le bouton : au pays des modes d'emploi</b> » <i>de Dominique Garing</i>	<p><b>Spectacles / sorties</b></p> <p><b>5 &amp; 6 décembre 2009 à PREMERY</b>  <b>Samedi 5</b> - Salle des fêtes  14 à 16h - Initiation danses  18h30 - <b>Bal trad</b> avec INTERLUDE  Suivi d'un <b>bal musette</b></p> <p><b>Dimanche 6</b> - Salle des Fêtes  16h - Prestation des élèves de <b>l'Ecole de musique et de Danse de Haute Nièvre avec l'ensemble musical du canton de Prémary.</b>  17h30 - <b>concert de musique du monde</b></p>	
Vendredi	20	20 h	SAINT BONNOT	« <b>Libres sur l'eau</b> » <i>en présence du réalisateur Rémy BATTEAULT</i>																													
Samedi	21	21 h	PREMERY	« <b>sous le nom de Melville</b> » <i>en présence du réalisateur Olivier Bohler</i>																													
Précédé du film de Jean Pierre Melville « <b>l'armée des ombres</b> »																																	
Mardi	24	20 h	PREMERY	« <b>a l'infirmerie</b> » <i>en présence de la réalisatrice Fleur Albert (sous réserve)</i>																													
Vendredi	27	20 h	MOUSSY	« <b>surveillante en prison</b> » <i>D'Hélène Trigueros</i>																													
Dimanche	29	17 h	OULON	« <b>appuyez sur le bouton : au pays des modes d'emploi</b> » <i>de Dominique Garing</i>																													
		<p><b>Fred Musset</b>  <b>en concert au Théâtre Clavel / Paris 19ème / à 19h</b></p> <p>6 décembre 2009 - sortie de l'album « <b>chansons pour un même coeur</b> »  7 février 2010 - « <b>Mes coups de coeur</b> » dont la chanson « <b>Arbourse</b> »  11 avril 2010 - « <b>Les chansons forment la jeunesse</b> »  6 juin 2010 - « <b>Chantons Guy MUSSET</b> »</p> <p><b>Renseignements et Réservations : 01 42 38 22 58</b></p>																															



## Arbourse Info

Association collégiale

Le Bourg  
58350 ARBOURSE

*Journal indépendant, gratuit, distribué en boîte à lettres*

Pour nous contacter, adhérer, diffuser des informations ou des annonces, appelez nous au

**06 08 60 37 45**

ou envoyez nous un message à [arbourse-flashinfo@orange.fr](mailto:arbourse-flashinfo@orange.fr)

Adhésion : 5 € par trimestre

Annonce : 2€

Rédaction : Claude Tardy

Comité de rédaction :  
membres actifs de l'association